

## TOUTE UNE RENTRÉE!

La saison télévisuelle 2012-2013 s'amorce. Les négos s'achèvent. Un nouveau gouvernement a été élu. La réorganisation de la structure et de l'organigramme de Télé-Québec prend place. Ouf! L'automne s'annonce plein de promesses!

Rappelons d'ailleurs que Pauline Marois s'est engagée à donner à Télé-Québec les moyens de devenir une véritable télévision nationale.

## CONVENTION COLLECTIVE : DES NÉGOCIATIONS FRUCTUEUSES

C'est dans un contexte particulièrement délicat que les négociations de la convention collective du SGETQ se sont déroulées. Auraient pu les mettre en péril non seulement un climat économique toujours laborieux, mais aussi la possibilité d'élections dont le résultat aurait pu laisser entrevoir un avenir plus incertain pour Télé-Québec.

C'est donc avec le sentiment du devoir accompli que le comité de négociation et le comité exécutif du SGETQ ont accueilli les résultats du vote tenu lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre : 95 % des membres ont alors donné leur appui à l'entente de principe qui leur était soumise. Soulignons que 111 membres ont pris part à cette assemblée, à Montréal ou de leurs bureaux situés en région.

### Les faits saillants

- l'obtention de **26 postes permanents**, dont 20 occupés par d'anciens contractuels. Ils seront d'ailleurs invités sous peu à une rencontre à ce sujet
- l'attribution de **8 contrats de 2 ans**
- l'attribution de **8 postes permanents**, d'ici 2 ans, aux Régions, aux Communications et à l'Administration des productions, au fil de leur restructuration respective
- le **non-renouvellement d'affectations temporaires** de 89 jours ou moins **sans accord préalable avec le SGETQ**

- la mise sur pied d'un **comité paritaire** concernant la **révision du plan de classification** (notamment les titres et descriptions d'emplois)
- l'**accès**, lors de litige, **aux résultats des examens de sélection**
- la mise en place du **congé de paternité** d'une durée **de 5 semaines** durant lesquels l'employé recevra une **indemnité égale à la différence entre le traitement hebdomadaire et le montant des prestations versées par le RQAP** (Régime québécois d'assurance parentale).

### Les dernières étapes à franchir

La nouvelle convention collective prendra fin le 30 juin 2017. Elle entrera **en vigueur le jour de sa signature**, probablement d'ici le début de novembre. Des **griefs** toujours en suspens doivent d'abord être réglés, et la pertinence de chacune des lettres d'entente est à revoir. Enfin, la nouvelle convention doit aussi **être entérinée par le ou la ministre de la Culture**.

Ensuite, dès que les modifications nécessaires auront été apportées à la version officielle, la convention 2012-2017 sera disponible essentiellement en format pdf. Les permanences et les contrats de deux ans accordés, entre autres, pourront alors devenir **réalité**.

### Conciliation travail-famille-études

Le refus par la Société de créer un comité sur la conciliation travail-famille-études en préoccupe plus d'un. Toutefois, **plusieurs dispositions de la convention collective permettent déjà de jongler moins difficilement avec ces diverses obligations**. Les prochains numéros de l'ADN vous en informeront.

---

*Un grand merci à Marc-André Desgagné, Denis Gagnon, Christian Mallier, Marie Gilaure Réjouis et Isabelle Valiquette qui, à titre de membres du comité de négociation, ont œuvré sans relâche à la mise au point de cette entente de principe.*

## TÉLÉTRAVAIL

Le sondage auxquels plusieurs ont répondu a procuré des informations précieuses au comité sur le télétravail. En voici les grandes lignes.

*Le télétravail constitue **une option intéressante pour 75 % des répondants**, à un rythme **de 1 ou 2 journée(s) par semaine (80 %)**. Plus de la moitié des répondants (51 %) considèrent que leurs tâches peuvent facilement être exécutées en télétravail et 44 %, qu'elles peuvent l'être partiellement.*

## HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE OU SEXUEL

Si vous êtes victime de harcèlement, ou croyez l'être, contactez Michèle Gravel par téléphone (poste 2053) ou par courriel [MGravel@telequebec.tv](mailto:MGravel@telequebec.tv).

## AFFICHAGE DE NOUVEAUX POSTES

Au bureau de Montréal, les nouveaux postes sont affichés sur les babillards dans les cuisines.

En région, les nouveaux postes sont affichés au babillard de leur bureau respectif par les agentes de bureau principales, qui les ont préalablement reçus par courriel.

---

### Les membres du comité exécutif du SGETQ

Isabelle Valiquette, présidente -- Michèle Gravel, v.-p. application de la convention collective -- Colette McDonald, v.-p. régions -- Denis Ouellette-Roussel, v.-p. vie syndicale -- Michelle Hébert, v.-p. information -- Brigitte Lechasseur, trésorière -- Carmen Sinotte D'Anjou, secrétaire. Christian Mallier et Annick Charette sont agents de griefs.